



**Compte rendu du Comité Directeur**  
Du Samedi 7 Juin 2008, à 18 heures  
Lycée de FONT-ROMEU

**Présents:**

Pierre SARDIN, Jean François MAUNY , Didier EXIGA , Benoît SANTELLANI, Jean GAILLARDE , Jean VIGUIER , Christophe JANY.

**Invités :**

Georges CARBASSE, Elie RETANA, Philippe RETANA , CESSIO Christine, TAVENNE Guillaume, RISPOLI Marc, Jérôme MARGAIL

**Excusés:**

Philippe PRADES , Charles DIAS, Alain LAZZARA, Charles TORRENT, Jean-François DUBUS.

**Absents :** Claire TISSEYRE, , Serge SOUQUET, Jérôme SEYCHAL.

**ORDRE DU JOUR :**

Les sites de pratique et leurs équipements

Le président Pierre SARDIN ouvre la séance à 18 heures.

**Il présente l'état actuel des sites.**

Vingt huit sites de pratique des activités de vol libre ont été répertoriés dans le plan départemental des sites et itinéraires des sports de plein air.

Seize sites sont conventionnés

- 11 pour le parapente ou delta
- 4 pour le kite neige
- 1 pour le kite mer

Treize d'entre eux sont répertoriés sur le site internet de la FFVL. Les sites de Força Real , Thuir-Ste Colombe, et Caixas-Mont Hélène n'ont pas fait l'objet de publication en raison de leur spécificité ou du caractère incomplet des démarches de conventionnement.

Marc RISPOLI informe l'assemblée qu'un conventionnement est en cours de réalisation pour l'atterrissage de BENA.

Pierre SARDIN évoque l'intérêt qu'il y a à établir les conventions au niveau des clubs, pour une meilleure implication des pratiquants locaux. Le Comité Départemental ne devant intervenir que dans des cas spécifiques ou en cas de défaillance d'un club.

En contre partie chaque club gestionnaire doit faire parvenir copie de la convention au secrétariat du CDVL qui est chargé des archives départementales du vol libre.

A ce jour un certain nombre de conventions anciennes ne sont pas archivées au CDVL. Le secrétariat est chargé de faire le point avec les clubs, ou à défaut avec la Fédération, pour mettre à jour le dossier des conventions de sites du département.

Résumé de l'état des sites des P.O.

<b>Site</b>	<b>Pratique</b>	<b>Conventions</b>	<b>Gestionnaire</b>
MAUROUX	Parapente		Escapade Aérienne
CERET	Parapente Delta		Ailes du Vallespir
PUIGMAL	Parapente	CDVL	
LES ANGLES PELERIN	Parapente	CDVL	
BATERE	Parapente		Aligers
SOREDE NEOULOUS	Parapente	CDVL	Aligers
MONTESCOT (treuil)	Parapente	CDVL	CDVL
CAMELAS	Parapente	CDVL	Aligers
FORCA REAL	Parapente	CDVL	Aligers
CAIXA Mt HELENE	Parapente	CDVL	Aligers
THUIR STE COLOMBE	Parapente	CDVL	Aligers
LA PERCHE	Kite	PEP AIR	PEP AIR
LA LLAGONNE	Kite	PEP AIR	PEP AIR
LES ANGLES ROC AUDE	Kite	PEP AIR	PEP AIR
PORTE PUYMAURENS	Kite	PEP AIR	PEP AIR
CANET	Kite		CKC

## Les équipements

Le Département est doté de cinq balises. Quatre sont de l'ancienne génération et une de conception récente installée sur le site des MAUROUX.

La nouvelle balise (modèle ADISON) donne à ce jour satisfaction aux usagers malgré une moindre puissance à l'émission radio. Cet inconvénient est compensé par les possibilités de la consultation par internet. La balise rendue disponible par cette installation nouvelle a été placée sur le site du NEOULOUS à titre d'essai pour un an.

Le répondeur départemental installé à Força Real restitue les informations des balises ancien modèle soit 4 sur 5. Il capte et restitue les balises des départements proches. L'irrégularité du service (imputable aux conditions météo) est soulignée, ainsi que l'approximation des mesures qu'il donne. Les valeurs sont arrondies à 5kmh pour les vitesses moyennes, et à 10Kmh (inférieurs) pour les vitesses maximales. Son prix de revient annuel est de 384 € (abonnement France Télécom + maintenance)

<b>Indicatifs Balises</b>	<b>Localisation</b>
TARGASSONNE-MAUROUX	Pic des Mauroux P.O.
LES ANGLÉS	Les Angles Pèlerins P.O.
CERET	Pic du Boularis CERET P.O.
BATERE	Corsavy Batere P.O.
SOREDE NEOULOUS	Pic du Neoulous P.O.
LA SERRANE	Hérault
PAILLERE	Col de Paillere Aude
ARGELIERS	Argeliers Aude

### **Aide aux clubs**

Trois clubs ont sollicité l'aide du CDVL pour divers projets.

**Canet Kite Club**, pour la création d'une seconde zone. La mairie ayant donné son accord, mais elle laisse à la charge du club le mouillage des bouées et la sécurisation de la zone. Le projet n'étant pas chiffré le Comité ne peut se prononcer.

**Les Ailes du Vallespir** pour l'entretien et l'aménagement du site de CERET. Sont jointes à la demande : une facture pour débroussaillage de l'atterrissage de las Bourgueres d'un montant de 260€, et une facture pour fourniture d'une table de pique-nique d'un montant de 280€. La proposition d'une aide de 270€ faite par le bureau est votée par le Comité 6 voix pour et 1 abstention. Jean GAILLARDE fait remarquer que l'entretien du décollage nord est plus important qu'une table de pique nique. Une excavation produite par le piétinement des pilotes devient dangereuse.

### **Escapade Aérienne.**

Jean Viguier expose le projet d'extension de la portion bitumée de la piste des Mauroux. Les travaux estimés à un montant total de 3000€ seraient pris en charge en partie par les clubs de Cerdagne et l'école professionnelle à hauteur de 500€ chacun. Resterait à la charge du CDVL 1000€, cette somme pouvant être soldée en deux termes de 500€ répartis sur 2008 et 2009 le cas échéant. Jean Viguier précise que les récents dommages subis par la piste imposent de différer le projet mais qu'il restera d'actualité dès la remise en état du tronçon endommagé. La demande d'une aide de 1000€ pour l'extension du bitumage de la piste des Mauroux est soumise au vote du Comité. Elle est acceptée à l'unanimité.

### **Résultats Coupe de France UNSS**

Le Comité reçoit ensuite les participants à la Coupe de France UNSS de parapente. Les jeunes de Cerdagne ayant remporté le titre dans les trois catégories.  
 Catégorie Collèges : Gaël Parent, Léo Llappasset, Joas Paulin, Kim Mensa.  
 Catégorie Lycées : Zoë Sprungli, Arthur Cholly, Manon Leboulch.  
 Catégorie Excellence : Joen Lefevre, Julin Brung, Romain Flammier, Loraine Humeau.  
 Le président adresse toutes ses félicitations aux jeunes pilotes ainsi qu'à leurs éducateurs.

Un vin d'honneur clos la séance à 19h30

La séance est close à 20H 50.